

**« L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE  
ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT »**

**MARS 2009**

**Gammarth Tunis**

**PARTICIPANTS VISES :**

- Les cadres juridiques, techniques et administratifs appelés à mettre en place les mesures de prévention et de protection de l'environnement, et de faire le suivi de leurs applications.
- Les responsables et cadres de la branche RC des compagnies d'assurance.
- les cadres juridiques des entreprises classées « POLLUEURS »

**FORMATEUR :**

Le séminaire sera animé par un Expert International en prévention et gestion des risques et responsable du service Ingénierie des risques au sein de **GROUPAMA**.

**OBJECTIFS :**

Permettre de s'informer sur l'expérience Européenne en matière d'assurance de la responsabilité civile atteinte à l'environnement, ses techniques et ses résultats pour les divers intervenants dans cette assurance à savoir : l'assureur, le pollueur et les organismes de contrôle et de prévention.

Maîtriser les éléments nécessaires à l'approche des risques de responsabilité liés à l'atteinte à l'environnement et le transfert à l'assurance.

**PROGRAMME :**

1. Les principaux textes en matière d'environnement
2. les fondements de la réparation
3. principales notions de la RCAE
4. Exemples de sinistres
5. Analyse de Risque
6. Couverture d'assurance, gestion de risque
7. Quel produit d'assurance
8. Etudes de cas

**FRAIS INSCRIPTION :**

1200 dinars (HTVA) remboursables sur la TFP dans les conditions de droit commun. Pour les organismes inscrivant plus qu'une personne, une remise de 10% leur est accordée.